



Eligible au C.P.F

Pré requis

- Avoir 18 ans révolus,
- Etre médicalement apte à la conduite de l'engin,
- Maîtriser la langue française (orale et écrite),
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle inhérents à la conduite d'un chariot élévateur.

Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

Durée

1 à 2 C.A.C.E.S® dans les catégories 1-2 : 2 jours (14 heures).



Moyens pédagogiques

- * Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéo-projecteur.
- * Matériels et infrastructures spécifiques conformément à la recommandation R.485 de la CNAM.
- * Support pédagogique remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Personnes concernées

Toute personne amenée à utiliser un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.

Objectifs

- Etre capable de conduire en sécurité, conformément à la Recommandation R.485 de la CNAM, les chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de la catégorie considérée (au choix ci-dessous),
- Se préparer au test C.A.C.E.S®.

Catégorie 1: Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1.20 m < hauteur de levée ≤ 2.50 m).

Catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2.50m).

Cette formation répond à la recommandation R485 de la CNAM et au référentiel RC2020 pour l'attribution de la certification.

Parcours pédagogique

1. Préambule

Présentation des objectifs de la formation.
Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

2. Généralité.

Le rôle et les responsabilités du constructeur/ de l'employeur/ du conducteur.
Le dispositif C.A.C.E.S®
Les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés.

3. La technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

4. Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant.

Les catégories de C.A.C.E.S®.

5. Notions élémentaires de physique.

Evaluation de la masse et position de centre de gravité des charges.

6. La stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant.

7. Les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.

8. L'exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant.

9. Les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Formation pratique

10. La prise de poste et les vérifications.

11. La conduite et les manœuvres
12. La fin de poste - les opérations d'entretien quotidien - la maintenance.

13. Evaluation des connaissances et du savoir-faire

Le test C.A.C.E.S® est élaboré à partir du référentiel de connaissances et de savoir-faire défini en

annexe 2 de la recommandation R.485.

Pour que le C.A.C.E.S® soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention:

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

Le test théorique est identique pour toutes les catégories de C.A.C.E.S® R.485.

Il comprend 100 questions à 1 point.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention:

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.